

## LES CHIFFRES DE LA GREFFE EN FRANCE EN 2023 :

### LA SOCIÉTÉ FRANCOPHONE DE TRANSPLANTATION SALUE DES RÉSULTATS EN CROISSANCE MAIS ALERTE SUR LES DIFFICULTÉS À TENIR LES OBJECTIFS DU PLAN GREFFE

Ce mardi 13 février 2024, l'Agence de la Biomédecine a présenté, lors d'une conférence de presse, les résultats des activités nationales de prélèvement d'organes et de transplantation en 2023. Cet état des lieux global fait apparaître une reprise encourageante des activités de prélèvement et de greffe, dans un contexte encore très impacté par la crise Covid. Il ne reflète cependant pas les réalités très diverses et les difficultés rencontrées par l'ensemble de la communauté de la transplantation dans l'application du Plan Greffe 2022-2026. La Société Francophone de Transplantation, société savante réunissant près de 500 experts, salue les progrès réalisés mais pointe les obstacles qui menacent aujourd'hui les activités de prélèvement d'organes et de transplantation en France.

Les chiffres nationaux 2023 se résument de la façon suivante :

- 5 634 greffes d'organes (+ 2,5 %)
- Dont 577 greffes avec donneur vivant (+ 8,3 %)
- 3132 donneurs recensés (+ 4,9 %), 1512 prélevés (+ 3,6 %)
- 36,1 % d'opposition (+ 9,4 %)
- 823 patients décédés en liste d'attente (- 22,6 %)
- Toujours plus de 20 000 patients en attente de greffe

Pour la Société Francophone de Transplantation (SFT), ces chiffres reflètent l'engagement quotidien des acteurs qui ont permis de faire progresser l'activité de transplantation pour une troisième année consécutive, et ce malgré la succession des crises à l'hôpital. « *Il faut saluer cette progression, résultat de l'implication de tous les acteurs d'une chaîne qui va du prélèvement à la greffe et concerne tous les métiers de la santé* » commente le Professeur Lionel Badet, Président de la SFT.

Néanmoins, ces nouvelles données ne témoignent pas des problèmes concrets rencontrés dans la mise en œuvre du Plan Greffe 2022-2026, notamment aux échelons locaux et régionaux ou selon les organes concernés. Selon la SFT, ils masquent en effet d'importantes difficultés, déjà soulignées lors de ses Assises en septembre 2023, de son Congrès annuel en décembre dernier et d'échanges dédiés réunissant instances, associations de patients, CHU et soignants.

## Une priorité nationale qui souffre d'une crise globale

À un moment où l'accessibilité aux blocs opératoires et aux plateaux techniques hospitalo-universitaires devient un vrai problème, du fait des pénuries de personnel médical et paramédical, la SFT veut rappeler que l'activité de transplantation est une activité de recours exceptionnelle qui ne peut être réalisée que dans les CHU. Elle est définie comme une priorité nationale qui s'impose à tous, et doit être développée et soutenue en tant que telle dans toutes ses composantes. Une directive qui se heurte à des insuffisances matérielles, humaines ou logistiques plus ou moins prononcées selon les territoires et les établissements.

Premier constat pour la SFT : la mise en œuvre du plan greffe est notamment rendue difficile par ces éléments de conjoncture hospitalière. Les prélèvements et greffes nécessaires à la survie de quelque 21 000 patients en attente sont particulièrement impactés par le manque de personnel médical et paramédical, les difficultés d'accès aux plateaux techniques (en particulier aux blocs opératoires) et par des arbitrages complexes de priorisation d'activité au sein des CHU.

La SFT souligne le rôle essentiel d'un fléchage précis des ressources financières, qui permettrait d'assurer une mise à niveau des plateaux techniques et des ressources humaines chez les différents acteurs participant aux activités de prélèvement et de greffe.

La SFT s'est pleinement mobilisée, en association avec l'Agence de la Biomédecine, les associations de patients, des ARS et les directions des CHU, pour coordonner une alliance de toutes les parties prenantes sur la question de la priorisation des activités de prélèvement et de greffe dans chaque établissement concerné. Sur le plan opérationnel, cette démarche devrait se concrétiser par la sanctuarisation de temps opératoire permettant d'améliorer l'accès au bloc opératoire pour atteindre les objectifs du plan.

## Un taux d'opposition en augmentation, qui menace les prélèvements

Les données du baromètre présentées le 13 février alertent également sur une augmentation (+9,4%) du taux d'opposition au prélèvement, particulièrement inquiétante. « *Cette hausse de l'opposition doit nécessairement interroger les moyens que la collectivité consent à mettre – ou qu'elle ne met pas – au service de l'information des publics, du recensement des donneurs et du prélèvement au sein des hôpitaux* », souligne le Professeur Badet.

La SFT rappelle qu'augmenter le nombre des greffes, c'est d'abord augmenter le nombre des prélèvements et qu'une partie non négligeable de l'opposition peut aussi se jouer à l'hôpital, faute de moyens suffisants et de priorisation. Les équipes de coordination - en CHU comme en CHG - apparaissent trop souvent sous-dotées en ressources humaines et matérielles et peinent à effectuer leur mission dans de bonnes conditions. Or ces équipes elles jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation, le dialogue avec les familles et l'accompagnement vers le prélèvement.

## Des pistes d'amélioration concrètes

Face à ces problématiques, la SFT a identifié des pistes d'amélioration concrètes, à travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

- Priorisation concertée des activités de prélèvement et de transplantation au sein des établissements
- Renfort des équipes de coordination, et de l'attractivité pour les jeunes professionnels de santé.
- Redistribution d'une partie des financements dédiés à la greffe et au prélèvement (FAG et PO) aux équipes de greffe et de coordination du prélèvement.

Face aux difficultés rencontrées sur le terrain, la SFT s'est fixée des objectifs prioritaires pour 2024 :

- Coordination multipartite de la mise en œuvre opérationnelle d'un accès priorisé aux blocs opératoires, en particulier pour répondre aux objectifs fixés par le plan Greffe, en particulier ceux concernant les donneurs vivants.
- Réflexion poussée sur le fléchage effectif de moyens financiers dédiés à la mise à niveau des plateaux techniques et des ressources humaines.
- Encourager des solutions locales et régionales à la crise des ressources humaines impliquées dans les activités de prélèvement et de transplantation.

Partenaire impliqué de tous les acteurs de la transplantation, la SFT reste à l'écoute des équipes médicales de transplantation, collabore activement avec les associations de patients et soutient les actions de l'Agence de la Biomédecine sur le don et la greffe. Elle souhaite s'inscrire comme médiateur, avec les ARS et les directions hospitalières, pour que les objectifs du plan Greffe puissent être atteints dans tous les centres hospitalo-universitaires de notre territoire.

Selon le Professeur Lionel Badet, « *Il ne doit y avoir ni fatalité, ni résignation. Tous les leviers disponibles doivent être actionnés avec les directions hospitalières, les soignants et les patients, pour favoriser l'adhésion aux objectifs du plan Greffe 2022-2026, et soutenir le travail des coordinations hospitalières de prélèvement et des équipes de transplantation* ».

[www.transplantation-francophone.org/](http://www.transplantation-francophone.org/)



### Contact Presse

Agence Attila - Amélie Jolivet

[a.jolivet@attila.agency](mailto:a.jolivet@attila.agency)

07 88 88 69 30